

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET COURRIEL

Le 12 avril 2021

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal, Québec H4Z 1A2

**Objet : R-4008-2017 Énergir – Étape C – Demande concernant la mise en place de
mesures relatives à l'achat et à la vente de gaz naturel renouvelable /
DÉPÔT DE LA PREUVE DU ROÉÉ
N/D : 1001-106**

Chère consœur,

Conformément à la lettre procédurale de la Régie du 24 mars 2021 ([A-0240](#)), le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) dépose sa preuve sur l'Étape C dans le dossier en rubrique.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler, avocat

Franklin Gertler, avocat

FG/gc
p.j.: Preuve du ROÉÉ sur l'Étape C

cc: (courriel seulement)
Me Philip Thibodeau et Me Hugo Sigouin-Plasse, Énergir
Dossiers réglementaires, Énergir
Jean-Pierre Finet, analyste
Bertrand Schepper, analyste
Laurence Leduc-Primeau, coordination ROÉÉ